

Si votre enfant est inscrit en garderie ou au restaurant scolaire, il n'est pas nécessaire de remplir la fiche unique de renseignements.

1 Renseignements concernant l'enfant

Nom : _____ Prénom : _____

Date de Naissance : __ | __ | ____ Lieu de naissance : _____

2 Renseignements concernant le représentant légal

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Fixe / portable : __ | __ | __ | __ | __ Professionnel : __ | __ | __ | __ | __

L'enfant suit-il un régime alimentaire : Oui,

Non

L'enfant va-t-il en garderie durant les Accueils de Loisirs : Oui

Non

3 Autorisation du représentant légal

Je soussigné(e) M/Mme _____ représentant légal(e) de l'enfant

_____ l'autorise à participer à toutes les activités de l'accueil de loisirs. De même, en cas d'accident, j'autorise le Directeur à prendre toutes les dispositions nécessaires pour la santé de mon enfant (hospitalisation, médecin, traitements médicaux ...).

J'autorise mon enfant à être photographié dans le cadre des activités de l'accueil de loisirs et à apparaître sur tout support d'information et de communication de la ville de Billy-Berclau.

Oui Non

Date : __ | __ | ____

Signature : _____

4 Inscription de l'enfant

Du 13 au 24 février 2023.

- (merci de cocher les jours de présence)

Lundi 13 février

Mardi 14 février

Mercredi 15 février

Jeudi 16 février

Vendredi 17 février

Lundi 20 février

Mardi 21 février

Mercredi 22 février

Jeudi 23 février

Vendredi 24 février

5 Pièce à transmettre

- La photocopie de la notification de la CAF pour l'aide aux temps libres**
- L'aide aux temps Libre 2023 « Nouveau document »**

Données collectées par la Mairie de Billy-Berclau

Conformément aux lois « Informatique & Liberté » et « RGPD », vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données, à la portabilité des données, de rectification ou d'opposition en contactant le DPD (Délégué à la Protection des Données) désigné par le responsable de traitement : dpd@billy-berclau.fr ou 03 21 74 79 10.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement visant l'inscription des enfants aux accueils de loisirs. Les destinataires de ces données sont les agents du service Jeunesse de la Mairie de Billy-Berclau. Les données à caractère personnel sont conservées jusqu'à la date de fin de la dernière période proposée sur cet accueil de loisirs majorée d'un mois pour gestion et clôture administrative.

